



TOUS CONCERNÉS TOUS À LA DIRECTION LE 29 AVRIL !



Les sections CGT, Solidaires et FO de la DRFIP 35 ont demandé le retrait du plan de réformes de structures du DRFIP 35 dont les modalités sont les suivantes.

- Fermeture de la trésorerie de Cancale et transfert des missions et des agents au SIP de Saint-Malo et à la trésorerie de Saint-Malo municipale ;
- Fermeture de la trésorerie de Saint-Méen-Le-Grand ou celle de Montauban-de-Bretagne par fusion des deux et transfert de la gestion comptable et financière de l'hôpital de Saint-Méen-Le-Grand à la trésorerie de Montfort Collectivités ;
- Transformation du Pôle d'évaluation des locaux professionnels (PELP) en service autonome ;
- Intégration du service de contrôle de la contribution de l'audiovisuel public dans un PCE ;
- Fermeture de l'antenne de la Brigade régionale foncière (BRF) située à Brest ;
- Suppression du Service de l'Enregistrement de Saint-Malo et création d'un Service départemental de l'enregistrement (SDE) à Rennes ;
- Fusion des Services de publicité foncière (SPF) de Rennes 2, Rennes 3 et Rennes 4.

Lors du CTL du 24 mars, notre directeur a apporté son soutien implicite à la loi de destruction du Code du Travail. C'est un élément qui permet de confirmer le lien que nous faisons entre la destruction du code du travail et la destruction de notre Statut avec le PPCR et le RIFSEEP, dont les apôtres sont les mêmes.

Le plan de destruction des services des finances publiques du département 35 illustre également cette sinistre collusion.

Le directeur veut faire passer en force son plan de restructurations en réunissant en moins d'un mois un CHS-CT et un CTL !

Les représentants au CTL syndicats CGT, Solidaires et FO ont donc décidé de boycotter le CTL du 19 avril qui doit donner un avis sur le plan de restructurations CANO.

En effet, **nous ne voulons pas de la disparition de nos missions et du réseau qui sont le garant d'un service public de qualité et de proximité.**

C'est pourquoi nous vous proposons de venir interpellier le directeur à la reconvoction du CTL, soit le 29 avril.

L'ensemble des sujets, restructurations, manque d'effectifs, détérioration des conditions de travail dans les services que ce soit à l'accueil, dans les SIE, les SIP ou les Trésoreries, les SPF, le pôle enregistrement, le PELP, le PTGC, les services de direction... seront ainsi abordés directement par vous, agents, avec les représentants des organisations syndicales.

Vous pourrez ainsi poser des questions qui vous tiennent à cœur et exiger des réponses du directeur.

Ne ratez pas cette occasion !

Nous sommes tous concernés : ceux qui seront impactés dès cette année par les restructurations, mais aussi ceux qui ont déjà été touchés ou qui le seront.

**Rendez-vous à 9h30 devant Magenta pour nous rendre tous ensemble à la direction
(2 heures d'HMI ont été déposées pour couvrir votre absence)**